



SynergieEnfance34

# SYNERGIE ENFANCE 34

## CHARTRE

## ASSOCIATIVE



Charles Prevost  
Notre Dame  
de Lenne



Association des Œuvres Sociales  
Saint Ponsais



association

Jean Gailhac



ASSOCIATION  
MAS DES MOULINS

Village du Pere-Soudes



humainement engagés



Association  
de Prévention Spécialisée



A ssociation

L anguedocienne

P our la

J eunesse

2210 route du Maréchal 34090 MONTPELLIER

## SOMMAIRE

I – CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	p. 3
II – SYNERGIE ENFANCE 34 ET POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE.....	p. 7
III – SYNERGIE ENFANCE 34 ET POUVOIRS PUBLICS : UN PARTENARIAT.....	p. 8
IV – DES ENGAGEMENTS.....	p. 11
SIGNATURE.....	p. 16
ANNEXE : Présentation des associations.....	p. 17

## I – CONTEXTES ET OBJECTIFS

« Cette Charte vise à favoriser l'émergence de positionnements communs des Associations membres conjuguant la dynamique de ce groupement et la singularité de chaque association. »

A l'origine, cette charte est à l'initiative de onze associations œuvrant dans le champ de la Protection de l'Enfance dans le département de l'Hérault, dont la plus ancienne a été créée en 1928.

Depuis, certaines d'entre elles ont fusionné, d'autres les ont rejointes. Elles recouvrent l'ensemble des activités de la Protection de l'Enfance...

Ces associations sont issues de diverses origines : congréganiste, publique, laïque, mouvement de familles... et défendent des valeurs d'humanisme, de solidarité, de respect des droits, des différences et de valorisation des potentialités.

Chacune d'elle gère un ou plusieurs établissements et services qui accompagnent, dans le cadre de la protection de l'enfance, des enfants, adolescents et jeunes adultes ainsi que leurs familles.

Les établissements et services gérés par ces associations couvrent la totalité du département de l'Hérault.

Afin de mener à bien leurs missions, les associations en présence emploient 550 ETP au total et peuvent compter sur l'engagement d'environ 150 bénévoles.

### ➤ L'histoire des associations

Historiquement, l'essentiel des réponses en matière d'action sociale et médico-sociale a été le fait de l'initiative d'organisations privées à but non lucratif, d'origine caritative ou encore issues des mouvements familiaux. Il s'agissait d'apporter des réponses à des besoins non pris en charge par l'Etat.

Ces organisations privées constituaient de véritables laboratoires d'innovation et d'expérimentation de réponses nouvelles à partir de besoins identifiés grâce à une proximité avec les populations prises en charge.

Pendant la phase de croissance d'après-guerre, l'offre associative s'est développée de façon concomitante à l'évolution des politiques publiques dans une dynamique d'entraînement réciproque. Cette offre de service s'est professionnalisée.

Dans un contexte en forte évolution, les associations ont acquis des compétences et une légitimité à faire valoir, en tant qu'acteur incontournable de l'action sociale.

### ➤ Des évolutions du secteur associatif dans le champ social et médico-social

Après la période des "pionniers" de l'action militante qui a impulsé la création d'établissements et services spécialisés, la gestion de ces associations s'est professionnalisée en interaction avec les évolutions des politiques publiques.

Les bénévoles se trouvaient accaparés par ces problématiques au détriment du fait associatif au sens de l'action politique et de la communication vers la société.

Aujourd'hui, les associations du secteur se retrouvent dans un temps de refondation où devraient se rééquilibrer les dimensions gestionnaire et militante.

De plus, le secteur social et médico-social est confronté à un empilement de textes législatifs et les réformes des politiques publiques viennent modifier les relations avec les pouvoirs publics, ainsi que les rapports entre associations.

Ainsi, face aux mutations que traverse le secteur, il est nécessaire de développer les actions de **solidarité inter-associative** : partenariat entre les associations, coopérations diverses, servant à réguler et appréhender autrement et ensemble les mises en concurrence et conflictualités subies aujourd'hui.

### ➤ Des évolutions dans le champ de la protection de l'enfance

Le secteur de la protection de l'enfance est en constante évolution avec un nombre important de lois et de réformes sur ces vingt dernières années :

- La loi du 2 janvier 2002 dit loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale qui vise à :
  - Affirmer et promouvoir les droits des bénéficiaires et de leur entourage
  - Elargir les missions de l'action sociale et médico-sociale et diversifier les interventions des établissements et services
  - Améliorer le pilotage du dispositif
  - Mettre en place une procédure d'évaluation pour les établissements et services
- Des contradictions entre la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance et la loi n°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

- La loi 2009- 879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative à la santé et aux territoires qui crée les Agences Régionales de Santé et supprime les CROSMs, prévoit la généralisation des CPOM, la mise en place des appels à projets et leur mise en concurrence.
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe. Ce texte législatif vise à réformer les collectivités territoriales avec notamment, le rapprochement des départements et des régions. Dans cette optique, nos associations affirment l'importance du lien de proximité avec les élus départementaux.
- La loi n° 2019-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant qui vise à compléter la loi de 2007 en termes d'accompagnement et en prenant en compte les besoins fondamentaux de l'enfant.
- La loi du 7 février 2022 : qui entend continuer à améliorer la situation des enfants protégés par l'ASE et modernise la gouvernance nationale de la protection de l'enfance.

➤ **Un environnement économique incertain avec de fortes contraintes budgétaires**

Une évolution dans les relations avec les pouvoirs publics et notamment le Conseil Départemental, chef de file dans la mise en œuvre des politiques de protection de l'enfance.

Toutes ces évolutions rapides ont entraîné :

- Un besoin des directions d'affirmation et de visibilité du positionnement politique de leurs associations. Par exemple, aujourd'hui, les associations doivent se positionner collectivement, et dans toutes leurs dimensions, dans la mise en œuvre de l'accompagnement de l'enfant.
- Une prise de conscience des administrateurs sur la nécessité de réinvestir le niveau politique de leur association.

➤ **Des fonctions spécifiques qui font la légitimité des associations**

- Une fonction d'expertise :

Du fait de leur histoire, de leurs valeurs et de leur éthique, les associations ont développé une véritable expertise dans leur champ d'action de proximité.

Leur connaissance pointue des problématiques rencontrées sur le terrain leur permet de tenir un rôle de premier rang dans **l'observation et l'analyse de l'évolution des publics et des changements sociétaux**.

Leur expérience dans la mise en œuvre des politiques publiques à travers les dispositifs qu'elles proposent fait que nos associations sont **légitimes à tenir une place dans la co-production des politiques publiques et leur co-évaluation**.

- Une fonction d'innovation :

Grâce à sa proximité avec les problématiques et attentes des usagers, à sa capacité d'observation et d'analyse, notre secteur suit et anticipe les évolutions de la société. Les associations y ont développé une capacité de réaction et d'ajustement de leurs projets, des dispositifs qu'elles proposent **en termes d'innovation**.

- Une fonction gestionnaire :

L'ancienneté et l'investissement de nos associations dans la gestion d'établissements et de services ont permis de développer des compétences spécifiques au service des projets associatifs et des personnes accompagnées. Elles remplissent cette fonction dans un souci de saine et efficace gestion, domaine dans lequel elles ont toujours accepté d'évoluer et de s'adapter.

- Une fonction employeur :

Nos associations sont des acteurs économiques importants sur le territoire. Elles sont, dans leur rôle d'employeurs et, par essence, garantes d'un certain mode de développement économique, social et solidaire avec un management collaboratif.

- Une fonction de dynamisation du territoire :

La diversité des fonctions décrites ci-dessus fait de nos associations des acteurs incontournables participant à la dynamisation du territoire. De plus, par les missions d'intérêt général et d'utilité sociale qu'elles assurent et par la forte

participation de bénévoles, les associations créent et entretiennent du lien social.

**Cette Charte a pour finalité de :**

➤ **Repositionner l'association comme lieu de débat**

L'inter-associatif doit être un lieu de débat, permettant aux administrateurs de se connaître et d'échanger afin de développer leurs capacités à faire face à leurs responsabilités. C'est un engagement des associations de se retrouver sur des problématiques transversales, construire ensemble des positionnements collectifs et être force de proposition.

➤ **Promouvoir la place, le rôle et le modèle associatif** dans la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire héraultais.

➤ **Créer les conditions d'un dialogue équilibré avec les autorités** qui constitue la base d'une dynamique partenariale renouvelée.

➤ **Rendre visible et communiquer sur les positionnements communs** : organisation de colloques, séminaires, journées, actions communes...

➤ **Préparer les conditions nécessaires pour agir collectivement**, efficacement, en prenant en compte les enjeux actuels et à venir et, plus largement, de participer au débat public.

## II – SYNERGIE ENFANCE 34 ET POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

**Nos positionnements forts :**

➤ **Défendre des positions éthiques** en fonction des orientations politiques : en quoi nos associations de la protection de l'enfance croient-elles, quels principes soutiennent-elles ?

➤ **Promouvoir et défendre une vision transversale, globale et complémentaire des dispositifs et des problématiques**, qui interroge le cloisonnement des politiques publiques, dans une volonté de prendre en compte l'enfant dans sa globalité, dans

sa famille, son environnement. S'intéresser à la protection de l'enfant c'est s'intéresser à tout ce qui l'entoure :

- Recentrage sur l'enfant et sa famille.
- L'enfant dans sa famille.
- La famille dans son environnement sociétal.
- Prendre la famille comme elle se présente, voir en elle les compétences et ressources familiales, quelle que soit la situation.

➤ **Œuvrer pour que le "parcours pour l'enfant" ne se réduise pas à l'entrée et à la sortie d'un établissement, d'un dispositif.**

➤ **Articuler protection immédiate et recreation du lien familial.**

➤ **Réaffirmer** la conviction des capacités d'évolution positive des mineurs.

➤ **Revendiquer** pour les enfants et les jeunes adultes un droit à l'expérimentation et à un parcours adapté et singulier.

➤ **Favoriser l'expérience citoyenne des enfants et des jeunes majeurs accompagnés** en s'appuyant sur les capacités d'initiative et d'innovation des associations.

## III – SYNERGIE ENFANCE 34 ET POUVOIRS PUBLICS : UN PARTENARIAT

◆ **Evolution des interactions et règles du jeu entre associations et pouvoirs publics :**

L'Etat a historiquement représenté un vecteur de stabilité dans une mission marquée par le long terme, alors que les associations, de manière complémentaire, voyaient leur action se développer à un rythme rapide, dans une dimension de réactivité aux besoins sociaux et d'innovation.

Aujourd'hui, avec la décentralisation et la montée en puissance des collectivités territoriales, ce cadre s'est modifié sensiblement et a eu pour effet une certaine déstabilisation du secteur associatif.

Les acteurs publics dans l'exercice de leurs responsabilités sont soumis aujourd'hui à un contrôle de plus en plus prégnant avec des objectifs de rationalisation et de maîtrise des dépenses, qui les amènent à vouloir encore plus maîtriser l'action conduite et les "outils" ou "ressources" à leur disposition. Ceci a des effets notables

sur le monde associatif qui majoritairement mène les actions de terrain et appréhende au plus près des usagers les évolutions des besoins.

Les politiques publiques en mutation réinterrogent les niveaux de responsabilités et de compétences institutionnelles dans leur définition et leur mise en œuvre. En ce qui concerne le secteur de la protection de l'enfance en particulier, on remarque une tendance dans les Conseils Départementaux à internaliser des missions et fonctions initialement dévolues aux associations.

Aussi, malgré le souhait affirmé de relations de partenariat, des tensions et des incompréhensions réciproques demeurent encore à ce jour.

De leur côté, les associations s'interrogent et interrogent le principe d'amélioration continue de la qualité, au cœur de la loi de rénovation sociale, dans un cadre budgétaire très contraint.

Elles souhaitent contribuer à en dénoncer les impasses et les aberrations et se demandent comment proposer une alternative et un vrai débat sur la qualité, qui associerait l'ensemble des parties prenantes, c'est-à-dire, les représentants des usagers, des familles, des professionnels, des structures gestionnaires, des autorités de tarification.

Enfin, les acteurs associatifs souhaitent que les représentants des pouvoirs publics connaissent mieux les associations, leur culture, leur fonctionnement, leur organisation interne et leurs contraintes. Elles reconnaissent par ailleurs qu'une connaissance mutuelle est une des clés d'un véritable partenariat.

➤ **La diversité des associations** représente une fonction essentielle de représentation de la société civile.

**La diversité est une richesse, la société est diverse et nos associations en sont le reflet nécessaire.**

Face à la tentation des pouvoirs publics de limiter le nombre de leurs interlocuteurs, il semble urgent de rappeler que les objectifs communs, à savoir la production de réponses adaptées et évolutives, ne pourront être finalisés, si un certain nombre de préalables ne sont pas reconnus et partagés, au nombre desquels :

- Le respect de la singularité des différents acteurs associatifs
- Le respect de la diversité des approches et des pratiques
- Le respect de leur liberté de s'associer

Le débat sociétal doit exister et rester ouvert face à des problématiques qui ne peuvent recevoir de réponses univoques et définitives. Dans la diversité des approches proposées par les acteurs associatifs s'incarnent la diversité de la société elle-même et la possibilité d'un dialogue entre les diverses parties prenantes. Ce n'est sans doute pas un hasard si cette diversité a toujours été le vecteur principal de leur dynamisme et de leur capacité d'innovation.

L'association est citoyenne, défenseuse et garante de valeurs, d'éthique dans la mise en place des missions.

- **Repositionnement des parties prenantes**

Le principe défendu par les administrateurs de Synergie Enfance 34 est que les associations sont et veulent être considérées comme :

- **Des acteurs** intervenant dans la proximité, des interlocuteurs incontournables, légitimés, en prise directe avec les problématiques des usagers et leurs besoins leur permettant ainsi de produire des réponses adaptées ;
- **Des partenaires** des pouvoirs publics dans la mise en œuvre de missions d'intérêt général et non de simples prestataires ;
- **Des co-élaborateurs** des politiques publiques.

Ce principe paraît nécessaire pour que nos associations prennent toute leur place dans l'action sociale. Elles souhaitent ainsi pouvoir **participer et veiller à la cohérence des différents dispositifs** dans lesquels s'incarnent les valeurs associatives et l'esprit des lois qui régissent aujourd'hui le secteur. Elles souhaitent aussi pouvoir continuer à **être des vecteurs d'initiatives diverses et des porteurs d'innovation** dans les réponses aux besoins.

Il s'agit ainsi de **pérenniser** le mouvement qui, partant du constat d'une part de la dépendance sur le plan économique et d'autre part de l'indépendance des associations, **ouvrant sur une reconnaissance partagée de l'interdépendance de ces deux parties prenantes de l'action sociale.**

## IV - DES ENGAGEMENTS

**Des engagements que les associations déclinent à quatre niveaux :** au sein de chacune d'elles, entre elles, vis-à-vis des pouvoirs publics, en intégrant la Responsabilité Sociétale des Organisations, ces quatre niveaux étant étroitement liés et dépendants les uns des autres.

### • 1<sup>er</sup> NIVEAU : Un engagement des associations au sein de chacune d'elles pour :

➤ **Défendre le fait associatif lui-même et les conditions de son exercice** en utilisant les marges de manoeuvre existantes et en cherchant à en créer de nouvelles.

➤ **Etre en capacité de proposer des actions innovantes et/ou expérimentales**

- Se recentrer sur la créativité et la volonté d'innover, cœur de l'identité et de l'action associative.
- Etre en alerte vis-à-vis des besoins sociaux.
- S'impliquer dans toutes les instances de réflexion.
- Etre force de proposition.

➤ **Gagner en lisibilité et visibilité**

- Valoriser l'action associative et son impact par des éléments objectifs, des références, des images qui "parlent" à des non-initiés.
- Interroger la représentativité réelle des associations, qui doivent rester de véritables porte-parole des citoyens.
- Etre en mesure de convaincre, de parler de notre action et d'en rendre compte.
- Mieux se faire connaître et apprécier des militants, sympathisants, adhérents, administrateurs potentiels.
- Soutenir, préparer, accompagner, outiller l'administrateur dans sa fonction de représentation.

➤ **Faire de l'association un lieu de débat**

- Promouvoir une politique d'information et de sensibilisation sur les enjeux liés à la loi 1901, au secteur de la protection de l'enfance...

- Communiquer et échanger au sein de l'association sur les faits de société auquel le projet associatif répond, afin de définir un véritable positionnement politique au regard de notre mission commune de protection de l'enfance en danger.
- Injecter dans le débat associatif des problématiques rencontrées sur le terrain par les directions afin de faire un lien concret entre le les instances politiques et la traduction de son action.

➤ **Favoriser le lien entre les élus et les bénévoles des instances associatives et les directions et tous les professionnels des établissements et services**

- Faire en sorte que les élus associatifs se réapproprient les enjeux qui émergent de l'action de terrain, des connaissances et pratiques des projets.
- Mettre en place les conditions permettant d'évaluer l'adéquation des projets techniques aux orientations du projet associatif et la fidélité aux valeurs et principes.
- S'ouvrir à d'autres acteurs régionaux, structures, manières de voir, de penser ou de faire : coopérations inter-associatives, ateliers communs....
- Réfléchir et formaliser en amont les modalités de participation des administrateurs dans les comités de pilotage (projet/évaluation...) dans une dimension d'enrichissement mutuel et de partage.

➤ **Repenser la dynamique associative, la gouvernance**

- Redéfinir les conditions d'une gouvernance en adéquation avec les valeurs associatives en particulier la démocratie associative et participative.
- Revisiter le fonctionnement des instances statutaires, la place et le rôle de chacun, à la lumière de ce qui rassemble au sein d'une association.
- S'interroger sur la manière dont les valeurs associatives sont portées à travers le fonctionnement et l'organisation des Conseils d'administration : quelles modalités de partage du projet, des responsabilités ? quelle définition de tâches précises ?
- Mieux appréhender qui sont les administrateurs afin d'identifier les ressources dont on dispose.
- Penser le recrutement des administrateurs au service du Projet associatif et des ambitions affirmées par celui-ci.

- **2ème NIVEAU : Un engagement des associations entre elles au sein de Synergie Enfance 34**

- 1) Défendre le fait associatif**, les conditions et les moyens de son exercice au regard du secteur marchand ;
- 2) Faire vivre une solidarité inter associative** au service du projet social qu'elle porte ;
- 3) Organiser, dans cette perspective, des instances collectives de débats** autour de thèmes transversaux du secteur, susceptibles de favoriser l'émergence de positionnements communs, construits et complémentaires de nos associations. **Synergie Enfance 34 n'en sera que plus forte** pour soutenir une position concertée devant les pouvoirs publics ;
- 4) S'interroger** sur un objectif militant consistant à alimenter le débat sociétal : renvoyer des interrogations et éléments d'analyse vers la société et non plus seulement vers les acteurs du secteur.

- **3ème NIVEAU : Un engagement des associations vis-à-vis des pouvoirs publics**

- 1) Rechercher** un dialogue constructif entre les responsables politiques et les administrateurs des associations sur la base du partenariat, faire en sorte que l'analyse critique soit véritablement réciproque.
- 2) Dialoguer à la fois avec le partenaire administratif et le partenaire politique (les élus du Conseil Départemental) :**  
Sortir d'une relation uniquement liée à la gestion d'un équipement, changer d'échelle pour mieux soutenir la vision associative et inter-associative de la mission confiée.
- 3) Rendre visible et apprendre** à valoriser les éléments d'utilité sociale que sont les associations.
- 4) Favoriser** l'interconnaissance, condition essentielle pour s'inscrire dans une logique de coopération et de complémentarité des acteurs.
- 5) Identifier** les aprioris réciproques et les conditions permettant de les travailler pour les atténuer, voire les faire disparaître.

**6) Rappeler** le désintéressement des associations qui œuvrent dans l'intérêt général.

**7) Inciter** la puissance publique à participer à un diagnostic partagé s'agissant des mutations du secteur et leurs impacts sur la dynamique associative.

**8) S'engager** dans la voie d'un diagnostic partagé et d'une concertation équilibrée autour de la politique départementale de protection de l'enfance et de sa mise en œuvre, à travers la défense des valeurs, le maintien du lien social et la contribution à la formation du citoyen.

- **4ème NIVEAU : Un engagement de Synergie Enfance 34 dans la Responsabilité Sociétale des Organisations :**

Pour nous, la RSO est un ensemble d'engagements qui prend en compte la qualité des interactions entre les humains et les non-humains (environnement, animaux, végétation, océans...).

La RSO associe, dans ses réflexions et ses actions, un ensemble de parties-prenantes.

**A ce titre, Synergie s'engage pour :**

- Conforter la RSO au travers des associations et/des établissements qui la composent et en collaboration avec les fédérations (URIOPSS, CNAPE...) et l'impulser dans les relations avec les pouvoirs publics ;
- Affirmer la démocratie dans sa dimension participative et délibérative ;
- Prioriser la question de l'urgence climatique dans la sensibilisation et l'éducation de l'ensemble des parties prenantes, ainsi que dans la politique architecturale et le fonctionnement matériel des associations et des établissements et services.

« La philosophie du soin (...) est indissociablement une théorie morale et une théorie politique »<sup>1</sup> (Charte du Verstoehlen).

**Cette charte est un socle commun qui s'inscrit dans une dynamique associative, ouverte et évolutives.**

<sup>1</sup> - « Ce qui ne peut être volé » - Charte de Verstoehlen - (Cynthia FLEURY - Antoine FENOGLIO) - Collection Tracts - Editions Gallimard - mai 2022 - page 36.



# ANNEXE :

## PRESENTATION DES ASSOCIATIONS

# ASSOCIATION ADAGES

Adresse : 125 rue Clément François Prunelle – 34790 GRABELS

N° de téléphone : 04 67 10 40 00

Adresse mail : [accueil.siegesocial@adages.net](mailto:accueil.siegesocial@adages.net)

## Conseil d'Administration

Président : Monsieur Jean-Bernard DUBOIS

Directeur Général : Monsieur Sébastien POMMIER

Statut : Association Loi 1901

Date de création : L'Association a été fondée en 1985

Référence aux origines de l'Association : Issue du CREA<sup>1</sup> Languedoc-Roussillon, l'Association de Développement d'Animation et de Gestion d'Établissements Spécialisés (ADAGES) est officiellement née le 27 avril 1985.

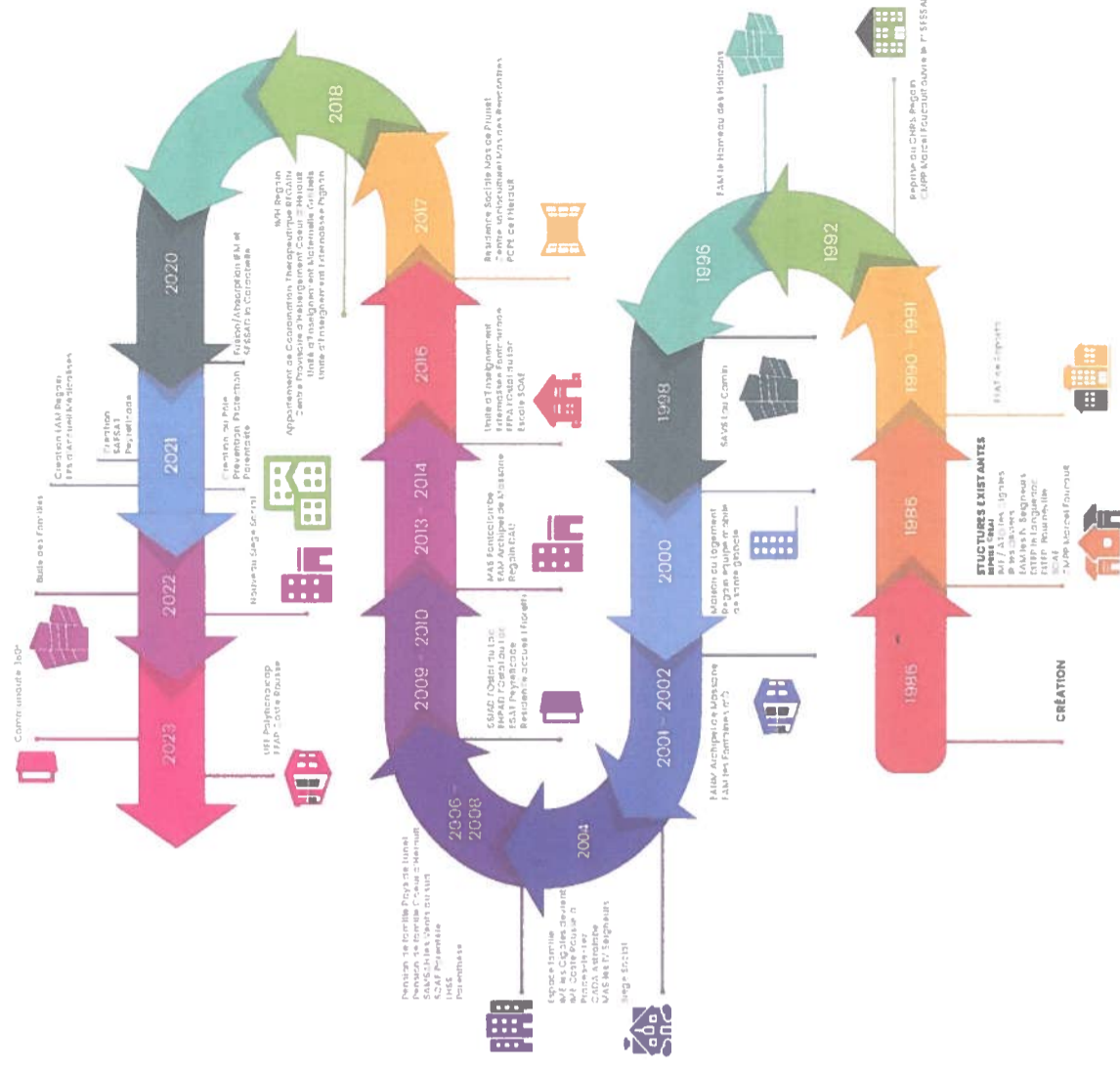
Objet : l'Association accompagne depuis 30 ans enfants et adultes présentant un handicap mental, social, familial ou psychologique. Ces personnes sont toutes fragilisées et ont besoin d'être protégées, c'est la mission principale de l'Adages. Pour chaque personne accueillie dans nos établissements, l'Association veille à favoriser l'autonomie. L'objectif est de leur permettre de « vivre le plus sereinement avec leurs difficultés »

Au départ, centrée sur l'enfance en situation de handicap et de l'enfance dite « inadaptée », l'association a peu à peu diversifié son activité à travers son ouverture à de nouveaux publics. Principalement située à Montpellier, son offre d'accompagnement s'est progressivement étendue sur l'ensemble du territoire départemental (Lunellois, Biterrois...).

<sup>1</sup> Une circulaire ministérielle du 13 janvier 1984 relative au statut des Centres Régionaux de l'Enfance et de l'Adolescence Inadaptée (CREAI) décide de confier l'activité de gestion d'établissements médico-sociaux des CREAI à de nouvelles associations de gestion pour permettre au CREAI de se centrer sur leurs missions de repérage et d'analyse des besoins sur le territoire, auprès des administrations décentralisées.

# Historique de l'ADAGES

L'historique de l'ADAGES peut s'exprimer ainsi jusqu'à ce jour :



Forte de cette riche histoire, l'ADAGES accompagne depuis plus de 30 ans tout particulièrement :

- De **jeunes enfants**, de 0 à 4 ans, accueillis en crèche.
- Des **enfants et adolescents**, de la petite enfance à 20 ans, **en difficulté ou en danger**, confrontés à des troubles psychologiques, à des difficultés scolaires et/ou à des contextes familiaux compliqués.
- Des **familles de quartiers prioritaires de la ville**.
- Des **personnes en situation de handicap**, enfant ou adulte, porteuses de troubles psychiques, de troubles du neurodéveloppement, d'une déficience motrice, de cérébro-lésions ou de polyhandicap.
- Des **personnes âgées dépendantes** et des **personnes handicapées vieillissantes**.
- Des **personnes ou des familles en rupture sociale** ayant besoin d'hébergement, d'aide à l'insertion sociale et/ou à la prise en charge de leur santé...
- Des **personnes en situation d'exil, demandeurs d'asile et réfugiés**.

## Finalités et engagement prioritaires de l'Association

L'ADAGES a renouvelé son engagement en 2019 à travers un **nouveau projet associatif** destiné à définir et à préciser les orientations et les actions retenues pour la réalisation des missions de l'association.

Il énonce d'abord une vision et une analyse des besoins auxquels l'ADAGES souhaite apporter les meilleures réponses possibles.

Le projet associatif de l'ADAGES a été pensé sous forme de **deux fascicules**, comme deux portes d'entrée complémentaires, l'une orientée sur cette vision même, l'autre orientée sur tous les éléments d'analyse et techniques qui la sous-tendent et l'étayent. Ainsi :

- Le fascicule n°1 présente l'histoire de l'Adages, son positionnement dans un contexte évolutif depuis sa création, ses valeurs, ses grandes orientations politiques et stratégiques.
- Le fascicule n°2 met à disposition les éléments, analyses et réflexions qui étayent, précisent et complètent le fascicule n°1. Il présente ainsi le bilan du précédent projet associatif, les orientations politiques et stratégiques, les engagements et les 10 actions prioritaires du projet associatif renouvelé.

L'ADAGES poursuit trois missions principales :

- Accompagner les personnes les plus vulnérables, c'est à la fois les accueillir, les protéger, les soutenir, les soigner et favoriser leur autonomie, leur inclusion et leur insertion.
- Choisir de développer des réponses adaptées, innovantes en faveur des publics accompagnés.
- Gouverner, diriger, évaluer, rendre compte dans le respect des valeurs démocratiques laïques et respectueuses de la place de chaque acteur dans l'organisation et d'une gestion rigoureuse et désintéressée des moyens qui nous sont confiés.

**10 engagements prioritaires** sont pris pour le déploiement du projet associatif :

1. Promouvoir les droits fondamentaux des personnes en situation de vulnérabilité
2. Délivrer des prestations de qualité
3. Adapter l'offre d'accompagnement en l'inscrivant dans son environnement
4. Expérimenter pour répondre à de nouveaux besoins
5. Mobiliser des instances associatives en capacité de porter le projet associatif
6. Conforter un management transversal et s'engager à mieux prendre en compte la dimension environnementale dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations.
7. Moduler les ressources humaines au service du projet
8. Optimiser la gestion des ressources financières et du patrimoine immobilier.
9. Communiquer sur le sens de notre action et nos savoirs faire
10. Disposer d'un système d'information à hauteur des enjeux

## L'organisation en Pôles

Situées dans l'Hérault, les structures sont organisées en 4 pôles :

- Un Pôle Enfance,
- Un Pôle Prévention-Protection-Parentalité,
- Un Pôle Adultes handicapés et Personnes âgées,
- Un Pôle Social.

Autour d'une Direction Générale composée de fonctions supports réparties en Directions Fonctionnelles et services :

- Direction des Ressources Financières
- Direction des Ressources Humaines et de la RSO
- Direction Qualité et Développement de projets
- Direction Juridique

- Direction des Systèmes d'Information
- Service Communication
- Service Patrimoine
- Service Secrétariat/Accueil

## L'ADAGES en chiffres en 2024

Chaque année, près de 7000 personnes de 0 à plus de 80 ans, sont accueillies et accompagnées dans les 29 établissements et 31 services adaptés à un public fragile.

- ➔ + de 1700 professionnels prennent soin de ces personnes au quotidien pour permettre un mieux-être et un mieux vivre.
- ➔ Les salariés de l'Adages ont pour mission de faciliter l'accès à l'autonomie pour chacun. Les équipes de terrain sont fortement mobilisées au service des personnes accueillies.



**+75** établissements,  
services et activités



**7000**  
personnes accueillies / an\*

\* dont 1800 en hébergement  
et logement permanent, temporaire  
et accueil de jour

\* dont 2000 suivies à domicile, en milieu  
ouvert et en consultations spécialisées



**4 pôles** d'intervention

Adultes Handicapés et Personnes Âgées  
Enfance  
Social  
Prévention, Protection, Parentalité



**1700**  
professionnels qualifiés\*

\* pour 80 types d'emplois différents

## La plate-forme du SOAE-ADAGES :

### Service d'Observation et d'Action Educative (SOAE)

Directrice : Madame Claire GARNIER

Coordonnées de l'établissement principal : Tél 04 67 03 12 50

Capacité d'accueil globale : 1000 mineurs et jeunes majeurs accompagnés par an

Nombre de salariés : 118 professionnels

## Présentation des Services du SOAE

Nom du Service : **Service d'Investigation Educative (SIE)**

Localisation géographique : 7 rue Joseph Fabre – 34500 BEZIERS

Mission : Exercer des Mesures Judiciaires d'Investigation Educative ordonnées par les Magistrats pour Enfants

Public accueilli/accompagné : 0 – 18 ans - Mixte

Capacité d'accueil : 193 mineurs file active

Nom du Service : **Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)**

Localisation géographique : 7, rue Joseph Fabre – 34500 BEZIERS

Mission : Exercer des Mesures d'Assistance Educative en Milieu Ouvert ordonnées par

Public accueilli/accompagné : 0 – 18 ans - Mixte

Capacité d'accueil : 402 mineurs file active

Nom du Service : **Service d'Intervention Educative à Domicile (IED)**

Localisation géographique : 7, rue Joseph Fabre – 34500 BEZIERS

Mission : Exercer des Mesures d'Intervention Educative à Domicile dans le cadre d'un contrat signé entre le Conseil Départemental et la famille

Public accueilli/accompagné : 0 – 18 ans - Mixte

Capacité d'accueil : 170 familles file active

Nom du Service : **MECS – Villa Oc**

Localisation géographique : MONTADY (34)

Mission : Accueillir et accompagner mineurs confiés à la Direction Enfance Famille

Public accueilli/accompagné : 3 ans – 11 ans - Mixte

Capacité d'accueil : 9 places + 1 place d'accueil d'urgence

Nom du Service : **MECS – Villa Loti**

Localisation géographique : BEZIERS (34)

Mission : Accueillir et accompagner mineurs confiés à la Direction Enfance Famille

Public accueilli/accompagné : 12 ans – 14 ans - Mixte

Capacité d'accueil : 9 places + 1 place d'accueil d'urgence

Nom du Service : **MECS – Villa Lo Sosten**

Localisation géographique : BEZIERS (34)

Mission : Accueillir et accompagner mineurs confiés à la Direction Enfance Famille

Public accueilli/accompagné : 15 ans – 17 ans - Mixte

Capacité d'accueil : 5 places

Nom du Service : **Service ESCALE**

Localisation géographique : BEZIERS

Mission : Accompagner mineurs et jeunes majeurs en appartements extérieurs

Public accueilli/accompagné : 17 ans – 21 ans - Mixte

Capacité d'accueil : 18 places

Nom du Service : **Service UNEVOR**

Localisation géographique : BEZIERS

Mission : Accueillir, Evaluer et Orienter mineurs confiés à la Direction Enfance Famille

Public accueilli/accompagné : 16 ans – 18 ans - Mixte

Capacité d'accueil : 5 places

---

Nom du Service : **Service de Visites Médiatisées**

Localisation géographique : BEZIERS

Mission : Assurer des visites médiatisées en présence d'un tiers pour mineurs confiés à la Direction Enfance Famille

Public accueilli/accompagné : 0 – 18 ans - Mixte

Capacité d'accueil : 60 familles – 1352 actes

---

Nom du Service : **Service Espace Rencontre**

Localisation géographique : BEZIERS

Mission : Assurer des rencontres entre un mineur et son parent non hébergeant dans un cadre judiciaire ou conventionnel

Public accueilli/accompagné : 0 – 18 ans – Mixte

Capacité d'accueil : 60 familles

---

Nom du Service : Service de Médiation Familiale

Localisation géographique : BEZIERS

Mission : Effectuer des médiations familiales ordonnées ou conventionnelles

Public accueilli/accompagné : tout public

Capacité d'accueil : 50 processus/an

---

## ESPACE FAMILLE

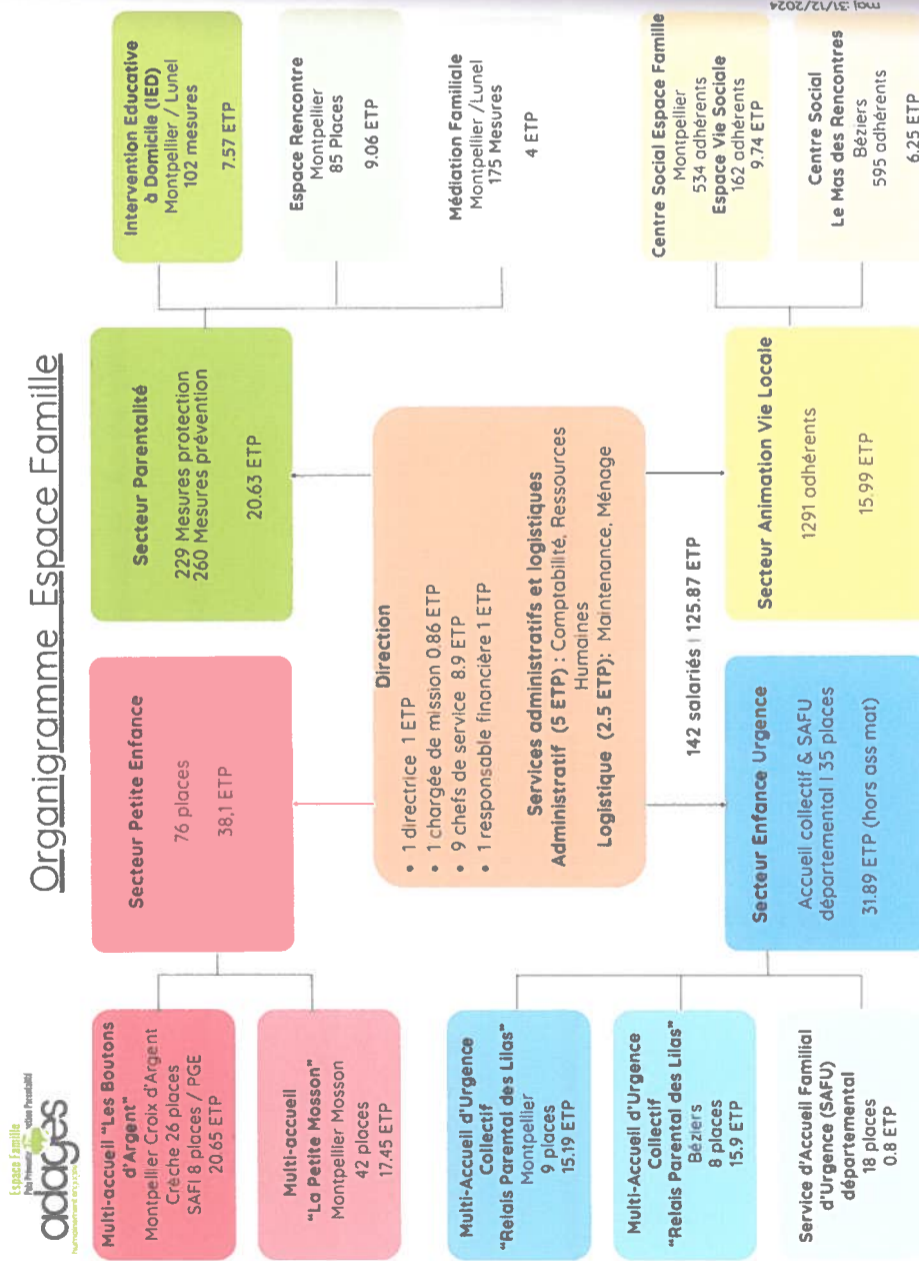
Directrice : Madame Christine DEITSCH – Madame Gwladys FOUCHER par intérim

Coordonnées de l'établissement principal : 191 rue Louis Aragon - MONTPELLIER

Capacité d'accueil globale :

Nombre de salariés : 142 salariés

## Présentation des Services



## Association ADEPAPE 34

### Siège de l'association

Adresse : 15 rue Georges – 34000 Montpellier

° Téléphone : 04.34.40.64.75

Adresse mail : siege@adepape34.fr

### Conseil d'administration :

Présidé par : Madame, VASSEUR Nadia

Statuts : Association Loi 1901

Date de création : L'Association a été fondée en 1943

Référence aux origines de l'association : mouvement d'entraide des pupilles de l'Etat lors de la seconde guerre mondiale à une association des personnes qui ont eu un parcours à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Objet:

### Etablissement

Directeur : Monsieur TESTE François

Coordonnées de l'établissement principal : 15 rue Georges – 34000 Montpellier

Capacité d'accueil globale : x

Nombre de salariés : 3

## Présentation des Services

Nom du Service : Service Permanence Montpellier

Localisation géographique : Montpellier

Mission : Accompagnement social des personnes qui ont eu un parcours à l'ASE

Public / âge : Plus de 18 ans

Capacité d'accueil : x

Nom du Service : Permanence de Béziers

Localisation géographique : Béziers

Mission : Accompagnement social des personnes qui ont eu un parcours à l'ASE secteur Béziers

Public / âge : 18-25 ans

Capacité d'accueil : x

Nom du Service : Animation du comité des jeunes de l'ODPE

Localisation géographique : Hérault

Mission : organisation et animation du comité des jeunes accueilli en protection de l'enfance

Public / âge : 16-25 ans

Capacité d'accueil : 15

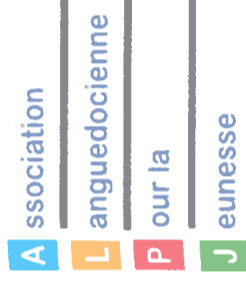
Nom du Service : Représentations statutaires

Localisation géographique : Hérault

Mission : Représenter les personnes accueillies pour participer à l'organisation de la protection de l'enfance

Public / âge : x

Capacité d'accueil : x



2256 route de Mende 34090 MONTPELLIER

## Siège de l'association

Adresse : 2256 route de Mende 34090 MONTPELLIER

N° Téléphone : 04 67 63 44 41

Adresse mail : abri@alpj.org

## Conseil d'administration :

Présidé par : Madame Nicole MOREAU

Statuts : Association Loi 1901

Date de création : L'Association a été fondée en 2002

Référence aux origines de l'association : Association issue de la fusion des associations « Abri Languedocien » créée en 1946 et de l'association « Fabulos Drolles » créée en 2000

Objet :

Venir en aide aux mineurs, avec ou sans enfants, pour les protéger et les accompagner en favorisant leur épanouissement et un développement harmonieux  
Gérer des établissements et développer des actions qui participent à l'accueil du jeune enfant et la protection des mineurs

## ASSOCIATION LANGUEDOCIENNE POUR LA JEUNESSE

Directeur association : Monsieur Jean-Michel CARRERES

Coordonnées de l'établissement principal : 2256 route de Mende 34090 MONTPELLIER

Capacité d'accueil globale : 29 en protection de l'enfance ; 150 en prévention précoce ; 6 en pouponnière ; 73 places EAJE

Nombre de salariés : 130



## Présentation des Services

Nom du Service : Foyer Abri Languedocien Internat et appartements extérieurs

Localisation géographique : Montpellier

Mission : Protection de l'enfance

Public / âge : mères adolescentes, enceintes ou accompagnées d'enfants, âgées de 14 à 21 ans.

Capacité d'accueil : 19

Nom du Service : Pôle d'Accompagnement Extérieur Service SAP/SAF

Localisation géographique : Département

Mission : mesures de protection exercées au domicile des parents ou d'un tiers ou chez une assistante familiale

Public / âge : petite enfance

Capacité d'accueil : 10

Nom du Service : Appui Parental Service

Localisation géographique : Hérault

Mission : prévention précoce : Soutenir les compétences parentales des familles en difficulté éducative avec de jeunes enfants

Public / âge : familles avec enfants de moins de trois ans

Capacité d'accueil : 150 familles

Nom du Service : Equipe Mobile en Soutien aux Familles Service

Localisation géographique : Montpellier Métropole

Mission : Aller à la rencontre des familles en situation de grande précarité, évaluer la situation globale et plus particulièrement celle des enfants, orienter vers les services compétents, apporter une aide d'urgence

Public / âge : Familles avec enfants mineurs

Capacité d'accueil : 200 familles/an

Nom du Service : Pouponnière d'accueil d'urgence Etablissement

Localisation géographique : Gignac

Mission : Accueil d'urgence d'enfants âgés de 0 à 4 ans confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance

Public / âge : 6 enfants 0/4 ans

Capacité d'accueil : 6 : nombre de salariés :18.

## Autres Etablissements :

**EAJE Ginkgo Biloba : Capacité 45 enfants ; effectif salarié : 18**

**EAJE Les Infantines : Capacité 16 enfants ; effectif salarié : 9**

**Micro Crèche Les fabulettes : Capacité 12 enfants ; effectif salarié : 4**



## Association des Œuvres Sociales du Saint-Ponais

### Présentation des Services

Nom du Service : Les Pitchouns

Localisation géographique : 5 rue du Coustou 34220 Saint-Pons-de-Thomières

Mission : Accueillir, éduquer et protéger

Public / âge : 3 à 7 ans

Capacité d'accueil : 10 places

Nom du Service : Le Lauzet

Localisation géographique : 5 rue du Coustou 34220 Saint-Pons-de-Thomières

Mission : Accueillir, éduquer et protéger

Public / âge : 7 à 11 ans

Capacité d'accueil : 11 places

Nom du Service : Le Coustou

Localisation géographique : 7 rue du Coustou 34220 Saint-Pons-de-Thomières

Mission : Accueillir, éduquer et protéger

Public / âge : 11 à 13 ans

Capacité d'accueil : 10 places

Nom du Service : Arcolan

Localisation géographique : 8 grand rue 34220 Saint-Pons-de-Thomières

Mission : Accueillir, éduquer et protéger

Public / âge : 14 à 21 ans

Capacité d'accueil : 10 places

Nom du Service : Jeunes Majeurs

Localisation géographique : 8 grand rue 34220 Saint-Pons-de-Thomières

Mission : Accueillir, éduquer et protéger

Public / âge : 18 à 21 ans

Capacité d'accueil : 5 places

Nom du Service : La Source

Localisation géographique : 11 rue du Foiralet 34220 Saint-Pons-de-Thomières

Mission : Accueillir, éduquer et protéger

Public / âge : 7 à 10 ans

Capacité d'accueil : 6 places

### Siège de l'association

Adresse : 5 rue du Coustou 34220 Saint-Pons-de-Thomières

N° Téléphone : 04 67 97 39 73

Adresse mail : secretariat@monoustal.fr

### Conseil d'administration :

Présidé par : Madame Anne CHALLIES

Statuts : Association Loi 1901

Date de création : L'Association a été fondée le 25 mars 1972

Référence aux origines de l'association : Sous l'impulsion de Madame Augusta VIDAL, avec l'appui de Monsieur Jean GLEIZES, Maire et Conseiller Général de Saint-Pons, est créée l'Association des Œuvres Sociales du Saint-Ponais, avec comme moyen d'action la Maison d'enfants « Mon Oustal ».

Objet : Le Conseil d'administration compte 20 membres actifs, 3 membres de droits et 1 membre d'honneur. Les membres actifs sont fortement impliqués.

### Etablissement

Directeur : Monsieur Idir KEROUANI

Coordonnées de l'établissement principal : 5 rue du Coustou 34220 Saint-Pons-de-Thomières

Capacité d'accueil globale (MECS+SAP+SAF) : 96 places

Capacité d'accueil UF : 4 appartements (18 places)

Capacité VM : 9 à 12 situation correspondant à 290 actes

Nombre de salariés : 99 salariés

Nom du Service : Le Jaur  
Localisation géographique : 1 place du marché 34220 Saint-Pons-de-Thomières  
Mission : Accueillir, éduquer et protéger  
Public / âge : 10 à 16 ans  
Capacité d'accueil : 8 places

Nom du Service : Les Gafets  
Localisation géographique : 11 rue longue 34210 Azillanet  
Mission : Accueillir, éduquer et protéger  
Public / âge : 6 à 13 ans  
Capacité d'accueil : 6 places

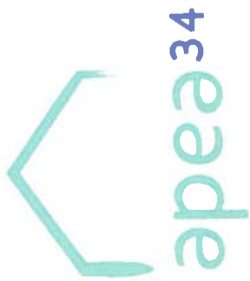
Nom du Service : SAF  
Localisation géographique : 62 grand rue 34220 Saint-Pons-de-Thomières  
Mission : Accueillir, éduquer et protéger  
Public / âge : 6 à 16 ans  
Capacité d'accueil : 10 places

Nom du Service : SAP  
Localisation géographique : 62 grand rue 34220 Saint-Pons-de-Thomières  
Mission : Accueillir, éduquer et protéger  
Public / âge : 2 à 16 ans  
Capacité d'accueil : 20 places

Nom du Service : UF  
Localisation géographique : 2 rue du Coustou 34220 Saint-Pons-de-Thomières  
Mission : Accueillir, éduquer et protéger  
Public / âge : Parents et enfants tout âge  
Capacité d'accueil : 4 appartements (18 places)

Nom du Service : VM  
Localisation géographique : 8 grand rue 34220 Saint-Pons-de-Thomières  
Mission : Accueillir, éduquer et protéger  
Public / âge : Parents et enfants tout âge  
Capacité d'accueil : 9 à 12 situation (soit 90 actes)

Nom du Service : Atelier étape  
Localisation géographique : 62 grand rue 34220 Saint-Pons-de-Thomières  
Mission : Accueillir, éduquer et protéger  
Public / âge : 9 à 14 ans  
Capacité d'accueil : 8 places



Association APEA 34

**Siège de l'association**

Adresse : 45 Rue Maurice Béjart - 34080 Montpellier

N° Téléphone : 04 67 42 66 44

Adresse mail : [contact@apea34.fr](mailto:contact@apea34.fr)

**Conseil d'administration**

Présidé par : Madame Chantal ROUILLEAULT

Statuts : Association Loi 1901

Date de création : L'Association a été fondée le 12 Avril 1938

**Objet**

Intervenir sur l'ensemble du champ de la protection de l'enfance (milieu ouvert et hébergement) et proposer de nouvelles réponses à l'intersection de ces deux domaines.

**Etablissements**

Directeur : Monsieur Norbert GIULIANI

Coordonnées de l'établissement principal : Services de Milieu Ouvert – 45 Rue Maurice Béjart - 34080 Montpellier

Capacité d'accueil globale : environ 1500 enfants suivis

Nombre de salariés : 82 ETP

Directeur : Monsieur Norbert GIULIANI

Coordonnées de l'établissement principal : Maison d'enfants de Baldy-11 Chemin de l'Abbé Pierre Deilhès - 34300 AGDE

Capacité d'accueil globale : 100 enfants

Nombre de salariés : 76 ETP

**Présentation des Services de milieu ouvert**

Nom du Service : Service Action Educative en Milieu Ouvert

Localisation géographique : TGI Montpellier

Mission : Mesure d'assistance éducative ordonnée par le Juge des enfants avec pour finalités d'apporter aide et conseil à la famille et de suivre l'enfant dans son développement.

Public / âge : 0 / 18 ans + jeunes majeurs

Capacité d'accueil : 990 mineurs suivis

Nom du Service : Intervention Educative à Domicile

Localisation géographique : Montpellier – Sète – Bassin de Thau

Mission : interventions éducatives, contractualisées dans le cadre de la protection administrative au titre des missions de prévention du Conseil Général, s'adressant à des familles confrontées à des problématiques éducatives naissantes ou installées, dans des situations présentant ou non des critères de danger

Public / âge : 0 / 18 ans

Capacité d'accueil : 162 familles

Nom du Service : Service d'Investigation Educative

Localisation géographique : TGI Montpellier

Mission : Mesure judiciaire, ordonnée par un magistrat, en préalable à sa décision avec pour objectif de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sur sa situation familiale et sociale et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit.

Public / âge : 0 / 18 ans

Capacité d'accueil : 288 mesures à réaliser

Nom du Service : Service Délégués aux Prestations Familiales

Localisation géographique : TGI Montpellier

Mission : Mesure judiciaire, destinée à conseiller des parents dans le domaine de la gestion du budget familial, à les soutenir dans leur rôle éducatif.

Capacité d'accueil : 130 familles suivies en continu

Nom du Service : Réparation pénale

Localisation géographique : TGI Montpellier

Mission : Mesure destinée à favoriser un processus de responsabilisation du mineur auteur d'un acte délictuel

Public / âge : 11 / 18 ans

Capacité d'accueil : 155 mesures à réaliser

Nom du Service : Hydrae

Localisation géographique : TGI Montpellier

Mission : Accueil de jeunes en situation complexe dans le cadre d'un placement administratif ou judiciaire

Public / âge : 12 / 18 ans

Capacité d'accueil : 14 jeunes

### **Présentation des Services de Baldy**

Nom du Service : Service Educatif de Jour Services : SEJ et plateforme de prévention du décrochage scolaire

Localisation géographique : Agde et Sète

Mission : Accueil à la journée d'enfants rencontrant des difficultés éducatives.

Public / âge : 6 à 16 ans

Capacité d'accueil : 24

Nom du Service : Espace de Maintien du lien Services : Visites médiatisées, point rencontre, appartement de convivialité

Localisation géographique : Agde

Mission : Soutien de la relation parent-enfant tout en garantissant la protection de l'enfance.

Public / âge : 0-18 ans

Capacité d'accueil : 10

Nom du Service : Maison d'enfants de Baldy Services : unités éducatives, Foyers et Service d'accueil familial

Localisation géographique : Agde et Montagnac

Mission : Proposer un accueil, pour des séjours de durée variable, d'enfants et d'adolescents dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou de façon durable pour assumer l'éducation de leurs enfants.

Public / âge : 6 – 21 ans

Capacité d'accueil : 76

## Association de Prévention Spécialisée de l'Hérault- APS34

### Siège de l'association

Adresse : 912 rue de la croix verte – Miniparc – Bâtiment 4 – 34090 Montpellier  
N° Téléphone : 04 67 75 22 29



Association  
de Prévention Spécialisée

Adresse mail : [secretariat@aps34.fr](mailto:secretariat@aps34.fr)

### Conseil d'administration :

Présidé par : Monsieur BESSON Didier

Statuts : Association Loi 1901

Date de création : L'Association a été fondée le 19 / 07 / 2006

Référence aux origines de l'association : L'APS34 est née d'une volonté politique du Département et de différents élus municipaux. Les équipes se sont déployées sur plus de 10 communes de 2007 à 2012 dans le cadre du schéma de la Protection de l'Enfance.

Objet : L'association a pour objet de mener des actions éducatives, thérapeutiques et sociales auprès des enfants, adolescents, jeunes adultes et leurs familles en situation de fragilités psychiques, en difficultés sociales avec une attention particulière pour les plus fragiles en collaboration avec les autres acteurs intervenant auprès des mêmes publics.

L'association intervient également dans le cadre d'accompagnement en matière de logement, de santé, d'insertion, de prévention de toutes radicalisations et dérivées délinquantes.

L'association peut gérer des maisons, établissements ou services impliquant des activités économiques, dans l'objectif d'assurer les missions prévues aux alinéas précédents.

Ces actions, qui s'inscrivent dans le cadre de la Prévention Spécialisée, concernent tout le Département de l'Hérault. Elles peuvent cependant être exercées sur un autre département.

Plus généralement, elle peut participer à toutes œuvres et actions sociales ou éducatives et toutes structurées en faveur de l'enfance en difficulté ; elle peut mettre ses moyens à disposition d'associations intervenant dans le même domaine.

### Etablissement

Directeur : Madame GAILLARD Claudine

Coordonnées de l'établissement principal : 912 rue de la croix verte – Miniparc – Bâtiment 4 – 34090 Montpellier

Capacité d'accueil globale : Pas d'accueil d'utilisateur dans nos locaux.

Nombre de salariés : au 31/12/2023 : 57 salariés

Moyenne de jeunes accompagnés individuellement : moyenne des 3 dernières années : 665

## Présentation des Services

Nom du Service : Montpellier      Service Montpellier Sud, Montpellier Nord, Montpellier Ouest et Montpellier Centre

Localisation géographique : 912 rue de la croix verte – Miniparc – Bâtiment 4 – 34090 Montpellier

Mission : Aider les jeunes de 12 à 25 ans et leurs familles selon les cadres d'intervention de la Protection de l'Enfance et de la Prévention Spécialisée.

L'APS34 intervient dans différents champs d'actions : éducation et citoyenneté, soutien des familles, décrochage scolaire, accompagnement vers les dispositifs d'insertion, accès aux droits, orientation vers les services de santé, accès aux loisirs et à la culture, ...

Public / âge : 12- 25 ans

Nom du Service : Lunel / CCPL      Service Lunel / Marsillargues / Lunel-Viel / Autres communes de la CCPL

Localisation géographique : Bâtiment ZA Luneland, 130 chemin des merles, 34400 Lunel

Mission : Aider les jeunes de 12 à 25 ans et leurs familles selon les cadres d'intervention de la Protection de l'Enfance et de la Prévention Spécialisée.

L'APS34 intervient dans différents champs d'actions : éducation et citoyenneté, soutien des familles, décrochage scolaire, accompagnement vers les dispositifs d'insertion, accès aux droits, orientation vers les services de santé, accès aux loisirs et à la culture, ...

Public / âge : 12- 25 ans

Nom du Service : Béziers      Service Béziers centre-ville, Béziers La Devèze

Localisation géographique : 52 rue Edouard Branly, 34500 Béziers

Mission : Aider les jeunes de 12 à 25 ans et leurs familles selon les cadres d'intervention de la Protection de l'Enfance et de la Prévention Spécialisée.

L'APS34 intervient dans différents champs d'actions : éducation et citoyenneté, soutien des familles, décrochage scolaire, accompagnement vers les dispositifs d'insertion, accès aux droits, orientation vers les services de santé, accès aux loisirs et à la culture, ...

Public / âge : 12- 25 ans

Nom du Service : Frontignan / Villeneuve-lès-Maguelone / Sète      Service Frontignan / Villeneuve-lès-Maguelone / Sète Ile de Thau

Localisation géographique : 14 rue Carnot, 34110 Frontignan

Mission : Aider les jeunes de 12 à 25 ans et leurs familles selon les cadres d'intervention de la Protection de l'Enfance et de la Prévention Spécialisée.

L'APS34 intervient dans différents champs d'actions : éducation et citoyenneté, soutien des familles, décrochage scolaire, accompagnement vers les dispositifs d'insertion, accès aux droits, orientation vers les services de santé, accès aux loisirs et à la culture, ...

Public / âge : 12- 25 ans

---

Nom du Service : Service d'Accompagnement Aux Familles - SAAF Service couvrant le département de l'Hérault

Localisation géographique : 912 rue de la croix verte – Miniparc – Bâtiment 4 – 34090 Montpellier

Mission : Prévenir les phénomènes de radicalisation religieuse ou politique entraînant un décrochage de la cellule familiale et de son environnement social.

Il s'agit de prévenir les phénomènes de radicalisation violente qui fragilisent ces jeunes face à toute forme d'embrigadement et de décrochage liés à l'endoctrinement.

La démarche d'accompagnement vise à réinsérer le jeune dans la société en rebâtissant du lien social, en l'amenant à la citoyenneté par la transmission, l'éducation et la culture.

Public / âge : 12- 25 ans



## Association CHARLES PREVOST NOTRE DAME DE LENNE

### Siège de l'association

Adresse : 18 bis avenue de Castelnaud, 34090 Montpellier

N° Téléphone : 04 67 02 90 80

Adresse mail : [accueil@ajesf-cpndl.fr](mailto:accueil@ajesf-cpndl.fr)

### Conseil d'administration :

Présidé par : Monsieur Jean François ARTZ

Statuts : Association Loi 1901 reconnaissance d'utilité publique (RUP)

Date de création : L'Association a été fondée en 1928

Référence aux origines de l'association : L'association **CHARLES PREVOST NOTRE DAME DE LENNE** (CPNDL) reconnue d'Utilité Publique est issue de la fusion des associations Charles Prevost (1967) et Notre-Dame de Lenne (1928). Cette fusion s'est effectuée le 1er janvier 2019 par absorption de l'association Charles Prevost par Notre Dame de Lenne. Dès lors, l'association a fait évoluer ses statuts, son nom, son siège. Elle a élu son nouveau Président.

Issue de la volonté forte de ces deux associations de mieux répondre aux besoins des enfants et de leur famille sur leur territoire de vie, de mutualiser leurs moyens afin de réaliser au mieux leur vocation de protection de l'enfance, l'Association CPNDL a ainsi le souci constant de respecter, tant dans l'exécution de ses missions que dans la gestion de son patrimoine, l'œuvre et l'héritage des fondateurs de ces dernières.

Les valeurs défendues par l'association CPNDL sont : Le respect de la dignité humaine ; Le respect de l'intégrité physique et morale des personnes accueillies ; Le respect des droits de l'enfant. Elles sont mises en œuvre au-delà de toutes convictions politiques philosophiques et religieuses par les personnels des MECS et services.

Objet : « Mettre à disposition des enfants, adolescents, jeunes adultes qui bénéficient d'une mesure de Protection de l'Enfance, un ensemble de réalisations à caractère éducatif afin d'aider à leur développement et épanouissement personnel en lien avec la réalité de leur environnement familial et social. »

### Etablissement

Directeur : Bruno Fabrie

Coordonnées des établissements principaux :

- Enclos St François, 18 bis avenue de Castelnaud, 34090 Montpellier
- Actions Jeunes, 2071 rte de St Georges d'Orques, 34570 Pignan

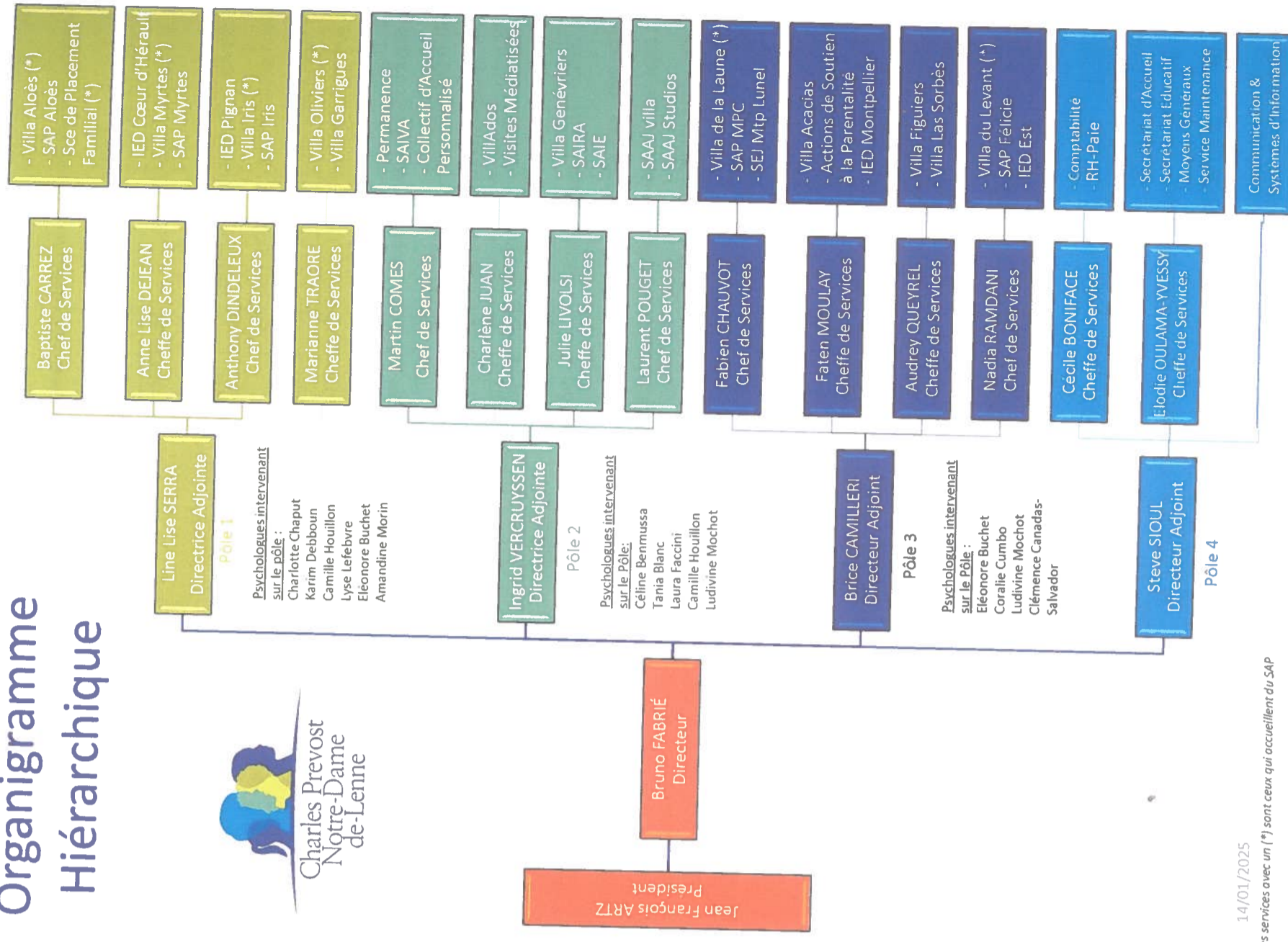
**Capacité d'accueil** : 656 mesures éducatives

**Salariés** : 264 ETP (pour 275 salariés)

**Budget** : 18 M€

## Organigramme hiérarchique 04-2024

# Organigramme Hiérarchique



14/01/2025

Les services avec un (\*) sont ceux qui accueillent du SAP



## Présentation de l'offre de services

### Pole 1 site Pignan

#### **Directrice adjointe : Line Lise SERRA**

Nom du Service : Villa éducative des Myrtes CDS : Anne Lise Dejean  
Localisation géographique : Clermont l'Hérault Pôle 1  
Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement  
Public : âge : 4 - 18 ans Capacité d'accueil : 3 à 4 (+/- 2 lits SAP)

Nom du Service : S.A.P. Cœur d'Hérault – Montpellier Métropole EST CDS : Anne Lise Dejean  
Localisation géographique : Clermont l'Hérault Pôle 1  
Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement exercée au domicile des parents  
Public : âge : 4 - 18 ans Capacité d'accueil : 21 mesures

Nom du Service : I.E.D. Cœur d'Hérault CDS : Anne Lise Dejean  
Localisation géographique : Clermont l'Hérault Pôle 1  
Mission : Intervention éducative en milieu ouvert auprès d'enfants et de parents  
Public : âge : Tout public (parents, enfants) Capacité d'accueil : 68 familles

Nom du Service : Villa éducative des Iris CDS : Anthony Dindeleux  
Localisation géographique : Pignan Pôle 1  
Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement  
Public : âge : 4 - 18 ans Capacité d'accueil : 5 à 6 (+/- 5 lits SAP)

Nom du Service : S.A.P. Pignan – Montpellier Métropole EST CDS : Anthony Dindeleux  
Localisation géographique : Pignan Pôle 1  
Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement exercée au domicile des parents  
Public : âge : 4 - 18 ans Capacité d'accueil : 29 mesures

Nom du Service : I.E.D. Pignan – Montpellier Métropole EST CDS : Anthony Dindeleux  
Localisation géographique : Pignan Pôle 1  
Mission : Intervention éducative en milieu ouvert auprès d'enfants et de parents  
Public : âge : Tout public (parents, enfants) Capacité d'accueil : 51 familles

Nom du Service : Villa des Aloés CDS : Baptiste Carrez  
Localisation géographique : Pignan Pôle 1

Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement  
Public : âge : 4 - 12 ans Capacité d'accueil : 5 à 6 (+/- 5 lits SAP)

Nom du Service : Petit SAP Montpellier Métropole – Petite Camargue CDS : Baptiste Carrez  
Localisation géographique : Pignan Pôle 1

Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement exercée au domicile des parents (spécificité 0 – 3 ans)  
Public : âge : 0 - 18 ans Capacité d'accueil : 27 mesures

Nom du Service : Assistants Familiaux Montpellier Métropole – Petite Camargue CDS : Baptiste Carrez  
Localisation géographique : Pignan Pôle 1  
Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement ; Répits et replis SAP  
Public : âge : 0 – 9 ans Capacité d'accueil : 3 (+/- 3 lits SAP)

Nom du Service : Villa Lodève CDS : Marianne Traoré  
Localisation géographique : Lodève Pôle 1  
Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement  
Public : âge : 4 - 18 ans Capacité d'accueil : 7 à 8 (+/- 2 lits SAP)

Nom du Service : Villa Garrigues CDS : Marianne Traoré  
Localisation géographique : Juvignac Pôle 1  
Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement  
Public : âge : 4 - 18 ans Capacité d'accueil : 6

### Pole 2 sites Montpellier et Pignan

#### **Directrice adjointe : Ingrid VERCRUYSEN**

Nom du Service : S.A.I.R.A. CDS : Julie Livolsi  
Localisation géographique : Montpellier Pôle 2

Mission : Accompagnement de grands adolescents et jeunes adultes à partir d'une mesure de placement exercée en studios externalisés  
Public : âge : 16-21 ans Capacité d'accueil : 23

Nom du Service : S.A.I.E. CDS : Julie Livolsi  
Localisation géographique : Montpellier Pôle 2

Mission : Accompagnement éducatif de jeunes adultes à la sortie d'une mesure de placement  
Public : âge : 18 - 21 ans Capacité d'accueil : 14

Nom du Service : Villa éducative des Genévriers CDS : Julie Livolsi  
Localisation géographique : Montpellier Pôle 2

Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement

Public : âge : 14 - 18 ans

Capacité d'accueil : 6

Nom du Service : Villa S.A.A.J. CDS : Laurent Pouget

Pôle 2

Localisation géographique : Montpellier

Mission : Accompagnement de grands adolescents à partir d'une mesure de placement

Public : âge : 16 - 21 ans Capacité d'accueil : 5

Nom du Service : S.A.A.J. studios

Pôle 2

Localisation géographique : Montpellier

Mission : Accompagnement de grands adolescents et jeunes adultes à partir d'une mesure de placement exercée en studios externalisés

Public : âge : 16-21 ans Capacité d'accueil : 23

Nom du Service : S.A.I.V.A.

Pôle 2

Localisation géographique : Montpellier

Mission : Accompagnement de grands adolescents à partir d'une mesure de placement exercée en studio internes

Public : âge : 16-21 ans Capacité d'accueil : 10 (+/- 2 lits SAP)

Nom du Service : Villados

Pôle 2

Localisation géographique : Montpellier

Mission : Accompagnement de grands adolescents à partir d'une mesure de placement exercée en studio internes

Public : âge : 16-21 ans Capacité d'accueil : 6

Nom du Service : Permanence de jour

Pôle 2

Localisation géographique : Montpellier

Mission : Remobilisation socio professionnelle de jeunes bénéficiant d'une mesure éducative exercée par l'association

Public : âge : 6-21 ans Capacité d'accueil : file active

Nom du Service : Villa Garigues

Pôle 2

Localisation géographique : Juvignac

Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement

Public : âge : 12 - 18 ans Capacité d'accueil : 6

Nom du Service : Visites médiatisées

Pôle 2

Localisation géographique : Pignan

Mission : visites médiatisées enfants placés – parents

Public : âge : Tout public (parents, enfants)

Capacité d'accueil : 40 familles

## Pole 3 site Montpellier

Directeur adjoint : Brice CAMILLERI

Nom du Service : Villa éducative du Levant

Pôle 3

CDS : Nadia Ramdani

Localisation géographique : Lunel

Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement

Public : âge : 4 - 21 ans Capacité d'accueil : 4 à 5 (+3 lits SAP)

Nom du Service : S.A.P. Montpellier Métropole

Pôle 3

CDS : Nadia Ramdani

Localisation géographique : Montpellier

Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement exercée au domicile des parents

Public : âge : 4 - 18 ans Capacité d'accueil : 29

Nom du Service : I.E.D. Petite Camargue

Pôle 3

CDS : Nadia Ramdani

Localisation géographique : Lunel

Mission : Intervention éducative en milieu ouvert auprès d'enfants et de parents

Public : âge : Tout public (parents, enfants) Capacité d'accueil : 68 familles

Nom du Service : Villa éducative des Acacias

Pôle 3

CDS : Faten Moulay

Localisation géographique : St Jean de Védas

Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement

Public : âge : 4 - 18 ans Capacité d'accueil : 5

Nom du Service : I.E.D. Montpellier Métropole

Pôle 3

CDS : Faten Moulay

Localisation géographique : Montpellier

Mission : Intervention éducative en milieu ouvert auprès d'enfants et de parents

Public : âge : Tout public (parents, enfants) Capacité d'accueil : 85 familles

Nom du Service : Espace socio esthétique

Pôle 3

CDS : Faten Moulay

Localisation géographique : Montpellier

Mission : Soins des personnes accompagnées

Public : âge : Tout public (parents, enfants) Capacité d'accueil : sur RDV

Nom du Service : Atelier cuisine

Pôle 3

CDS : Faten Moulay

Localisation géographique : Montpellier

Mission : Animation groupe de parents

Public : âge : Parents Capacité d'accueil : File active

Nom du Service : Villa éducative du Levant      Pôle 3      CDS : Fabien Chauvot  
Localisation géographique : Lunel  
Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement  
Public : âge : 4 - 21 ans      Capacité d'accueil : 4 à 5 (+3 lits SAP)

Nom du Service : S.A.P. Petite Camargue - Montpellier Métropole OUEST      Pôle 3      CDS : Fabien Chauvot  
Localisation géographique : Lunel  
Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement exercée au domicile des parents  
Public : âge : 4 - 18 ans      Capacité d'accueil : 29

Nom du Service : S.E.J.      Pôle 3      CDS : Fabien Chauvot  
Localisation géographique : Montpellier & Lunel  
Mission : Accueil d'enfants sur des temps périscolaires et accompagnement éducatif en milieu ouvert (parents-enfants)  
Public : âge : 6-16 ans      Capacité d'accueil : 24

Nom du Service : Villa éducative de Lunel      Pôle 3      CDS : Audrey Queyrel  
Localisation géographique : Lunel  
Mission : Accompagnement d'enfants à partir d'une mesure de placement  
Public : âge : 4 - 21 ans      Capacité d'accueil : 6

Nom du Service : Groupe Dédié SAP      Pôle 3      CDS : Audrey Queyrel  
Localisation géographique : Montpellier  
Mission : Répits et replis SAP  
Public : âge : 4 - 18 ans      Capacité d'accueil : +/- 14 lits



## Association Jean GAILHAC

### Siège de l'association

Adresse : 38 bd d'Angleterre – 34 500 BEZIERS

N° Téléphone : 04 67 49 87 00

Adresse mail : secretariat@jgailhac.fr

- L'Association a pour buts :
- De promouvoir et favoriser la réadaptation sociale des enfants, adolescents et jeunes majeurs, de participer à leur formation intellectuelle, à leur éducation, à l'amélioration de leur condition physique et morale.

Présidé par :  
• D'assurer, dans le cadre de la protection de l'enfance, la gestion de diverses structures, ESSMS (Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux existants ou à venir). Elle peut étendre son action à d'autres domaines sociaux concernant la protection des personnes.

Statuts :

Date de création :  
L'Association pourra acquérir, construire, aménager, prendre à bail, tous les immeubles nécessaires à la réalisation de son objet, ou qu'elle jugerait utile à la poursuite de l'un de ses buts.

Référence aux origines de l'as  
Et, d'une manière générale, l'Association pourra accomplir tous actes et opérations nécessaires à la réalisation de son objet ou de nature à faciliter le développement, dans le respect des lois et règlements.

Objet: Protection de l'enfance

ce nom-là sinon en juillet 1966

### Etablissement

Directeur : Madame Nadine GREFFEUILLE

Coordonnées de l'établissement principal : 38 bd d'Angleterre – 34 500 BEZIERS – Tél : 04 67 49 87 00

Capacité d'accueil globale : 104 en hébergement – 86 en accueil de jour – 30 en VM

Nombre de salariés : 101 ETP

## Présentation des Services

### HEBERGEMENT

Nom du Service : MECS

Localisation géographique : 38 bd d'Angleterre – 34 500 BEZIERS et Faugères - Domaine de Poussecq (5 places) – Lou Paissel (Colombiers – 6 places)

Mission : Protection

Public âge : 0 à 18 ans

Capacité d'accueil : 47

Nom du Service : SAF

Localisation géographique : Béziers (14 places) – Bédarieux (7 places)

Mission : Soutien au placement familial

Public / âge : 0 à 18 ans

Capacité d'accueil : 21

Nom du Service : SAP

Localisation géographique : Béziers 29 – Bédarieux 5

Mission : Service de placement à domicile

Public / âge : 3 à 18 ans

Capacité d'accueil : 34

Nom du Service : Service SUD

Localisation géographique : Béziers

Mission : Places d'urgence gérée par le FDEF

Public / âge : 11 à 18

Capacité d'accueil : 2

## ACCUEIL DE JOUR

Nom du Service : CREF : Centre de Réentrainement à l'Effort et de pré Formation  
Localisation géographique : Béziers (14 places) – Bédarieux (12 places dont 6 en hébergement) – Cazouls (12 places) – Colombiers (20 places)  
Mission : Mobilisation scolaire et insertion professionnelle  
Public / âge : 13 à 20 ans  
Capacité d'accueil : 68

Nom du Service : SEJ : Service Educatif de Jour  
Localisation géographique : Béziers et Bédarieux  
Mission : Soutien à la parentalité avec comme support l'aide aux devoirs notamment  
Public / âge : 6 à 14  
Capacité d'accueil : 20  
Nom du Service : SAR : Service d'Accueil Relai  
Localisation géographique : Béziers et Bédarieux  
Mission : Remobilisation scolaire  
Public / âge : 6 à 12 ans  
Capacité d'accueil : 8

## **SOUTIEN A LA PARENTALITE**

Nom du Service : SVMPEC : Service Visites Médiatisées Parents/Enfants Confiés  
Localisation géographique : Béziers et Bédarieux  
Mission : Rencontre parents/enfants confiés en présence d'un tiers  
Public / âge : 0 à 18 ans  
Capacité d'accueil : 30 situations

## Association MAS DES MOULINS

### Siège de l'association

Adresse : 2452 avenue du Père Soulas 34090 MONTPELLIER

N° Téléphone : 04 67 63 70 19

Adresse mail : secretariat@masdesmoulins.fr

### Conseil d'administration :

Présidé par : 4 co-présidents :

- Monsieur Christian BOISSON – secteur social et médico-social
- Monsieur Michel ARNOUX – secteur animation et vie sociale
- Madame Marie-Hélène ENJALBERT – secteur immobilier et secteur économie sociale et solidaire
- - Monsieur Lionel Loreaux - trésorier également trésorière

Statuts : Association Loi 1901

Date de création : L'Association a été fondée le 28 février 1975

Référence aux origines de l'association :

Orphelinat Notre Dame de BON SECOURS géré par la Congrégation des sœurs de Notre Dame Auxiliatrice

Objet :

Venir en aide à des enfants, adolescents et jeunes adultes sans familles ou dont les familles sont en difficulté.

### Etablissement

Directeur : Madame VIDAL Caroline

Coordonnées de l'établissement principal : 2452 avenue du Père Soulas 34090 MONTPELLIER

Téléphone secrétariat de direction : 04 67 63 70 19 – Mail : secretariat@masdesmoulins.fr

Capacité d'accueil globale : service hébergement : 123 places – service visites médiatisées : 60 à 80 situations – service Intervention Educative à Domicile : 68 mesures – Service Educatif de Jour : 45 places – Service d'Accompagnement à la relation entre Parents et Jeunes Enfants : 30 places

Nombre de salariés : 125 salariés.

### Présentation des Services

Nom du Service : MECS Bon Secours Service : HEBERGEMENT réparti sur 9 structures

Localisation géographique : Montpellier – Prades le Lez - Laroque

Mission : service de protection : accueil enfants, adolescents, jeunes adultes en difficultés familiales

Public / âge : enfants, adolescents, jeunes adultes de 0 à 21 ans

Capacité d'accueil : 123 places

Nom du Service : MECS Bon Secours

Service : VISITES MEDIATISEES

Localisation géographique : Montpellier - Ganges

Mission : visites médiatisées en présence d'un tiers

Public / âge : enfants, adolescents de 0 à 18 ans

Capacité d'accueil : 60 à 80 situations

Nom du Service : MECS Bon Secours

Service : INTERVENTION EDUCATIVE A DOMICILE (IED)

Localisation géographique : Montpellier quartier Cévennes – Montpellier quartier Pergola - Ganges

Mission : service de prévention

Public / âge : enfants, adolescents

Capacité d'accueil : 68 mesures

Nom du Service : MECS Bon Secours

Service : SERVICE EDUCATIF DE JOUR (SEJ)

Localisation géographique : Montpellier quartier Mosson – Montpellier quartier Pergola - Ganges

Mission : service de prévention

Public / âge : enfants, adolescents de 0 à 18 ans (avec une dérogation possible de 3 mois après la majorité de l'enfant)

Capacité d'accueil : 45 places

Nom du Service : MECS Bon Secours

Service : Accompagnement à la relation entre Parents et Jeunes Enfants (ARPEJE)


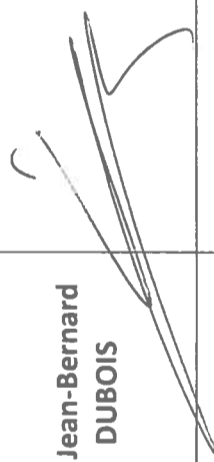










Localisation géographique : Montpellier quartier Pergola – Montpellier quartier Cévennes - Ganges


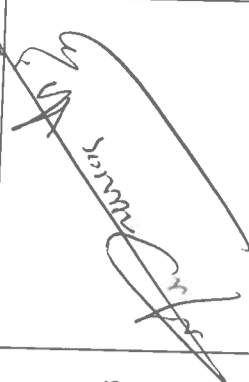
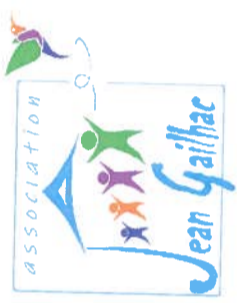
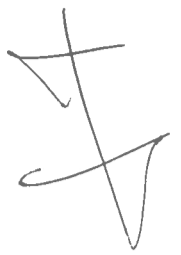

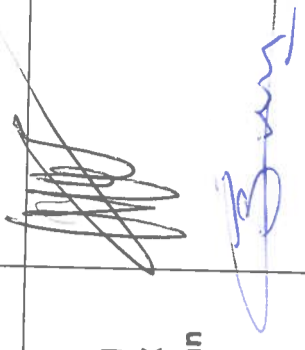
Mission : service prévention du jeune enfant

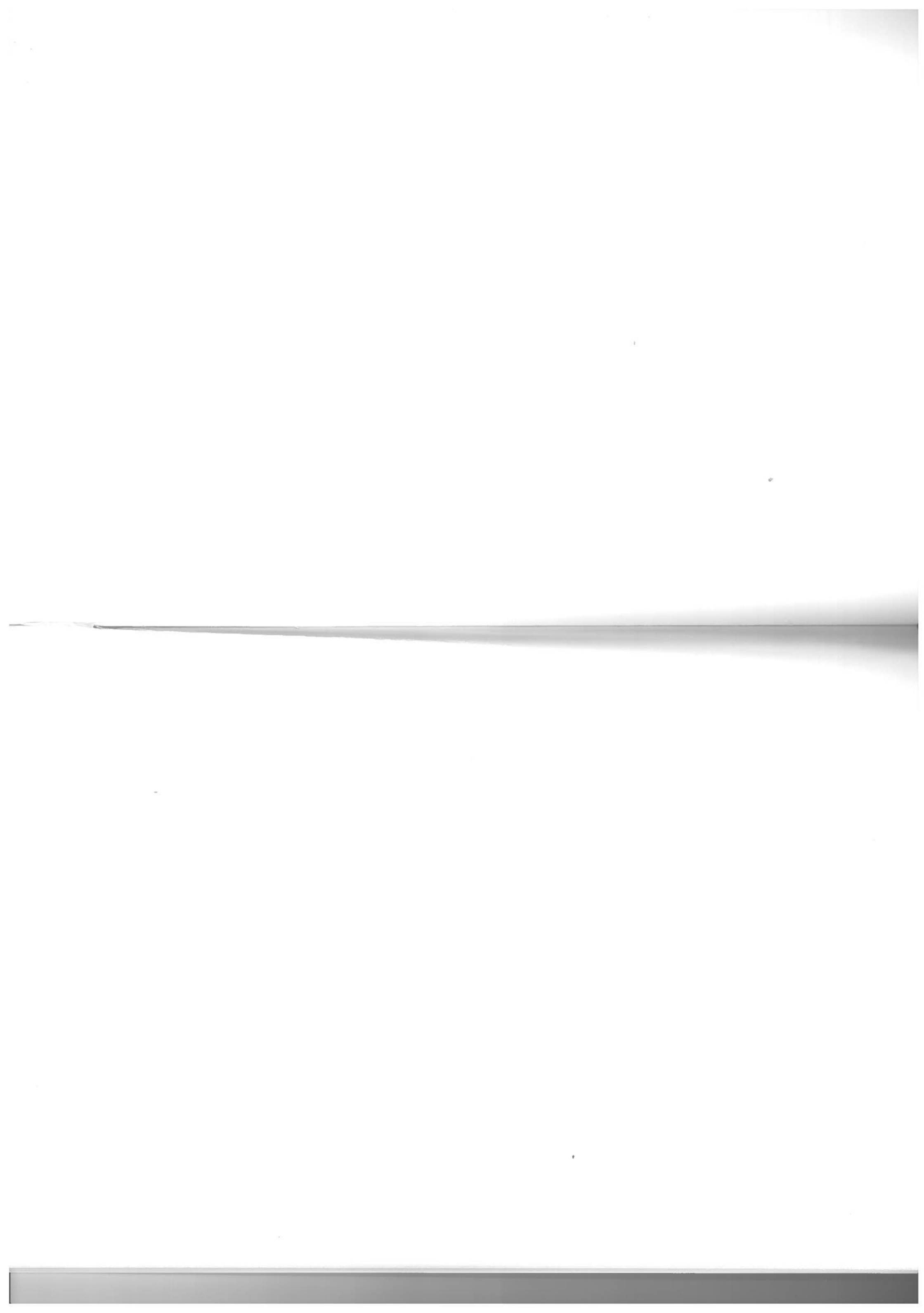
Public / âge : enfants de 0 à 6 ans

Capacité d'accueil : 30 places

Signatures

LOGOS	ASSOCIATION	PRESIDENT	EMARGEMENT
	ADAGES	M. Jean-Bernard DUBOIS	
	ADEPAPE 34	Mme Nadia VASSEUR	
	ALPJ	Mme Nicole MOREAU	
	AOSSP	Mme Anne CHALLIES	
	APEA 34	Mme Chantal ROUILLEAUT	
	APS 34	M. Didier BESSON	

	CPNDL	M. Jean-François ARTZ	
	Association Jean Gailhac	M. Louis-Marie TEISSERENC	
	Association Mas des Moulins	M. Lionel LOREAUX M. Christian BOISSON	







SynergieEnfance34

2025